

---

---

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet de reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV  
et lignes souterraines à 315 kV  
sur le territoire de la ville de Montréal  
par Hydro-Québec**

**Dossier 3211-11-110**

**Le 6 novembre 2013**



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV sur le territoire de la ville de Montréal par Hydro-Québec répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

## 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2012-03-06	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2012-03-13	Délivrance de la directive
2013-05-28	Réception de l'étude d'impact
2013-07-29	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2013-09-19	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires
2013-10-29	Transmission de la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2013-11-06	Réception des réponses de l'initiateur à la deuxième série de questions et commentaires

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le poste De Lorimier à 120-12 kV est situé dans l'arrondissement de Ville-Marie à Montréal. Il a été construit en 1950 et atteindra bientôt la limite de sa capacité. La grande majorité des appareils importants qui s'y trouvent doivent être remplacés. Les lignes à 120 kV qui alimentent

ce poste sont également vieillissantes et plusieurs n'ont plus la capacité suffisante pour répondre à la croissance de la demande d'électricité.

La solution préconisée par Hydro-Québec consiste à reconstruire le poste De Lorimier à 315-25 kV sur le terrain actuel du poste à 120-12 kV. Elle devra également construire deux lignes souterraines à 315 kV, d'environ 7 km chacune, qui relieront le nouveau poste à celui de sectionnement Viger, situé près du pont Victoria. La reconstruction du poste De Lorimier permettra d'assurer la pérennité de ses équipements à long terme et améliorera la fiabilité de son alimentation. De plus, le poste reconstruit fournira un apport de capacité supplémentaire dans ce territoire, permettant de soulager les postes voisins afin qu'ils puissent faire face à la croissance de la demande d'électricité dans leurs secteurs respectifs. Enfin, la réalisation de ce projet permettra le démantèlement éventuel de la section à 120-12 kV du poste actuel.

Le coût global de ce projet est estimé à 216,7 M\$ soit 158,8 M\$ pour la reconstruction du poste et 57,9 M\$ pour les lignes. La mise en service est prévue pour l'automne 2017.

### 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEFP, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides;
- la Direction des matières résiduelles et des lieux contaminés;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Finances et de l'Économie;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

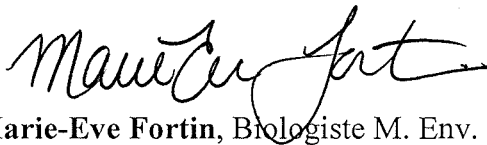
- GENIVAR 2013, *Évaluation environnementale de site, Phase 1 – Poste De Lorimier et deux tracés le reliant au poste de Viger (Québec)*. Rapport de GENIVAR inc. à Hydro-Québec, 26 pages et 7 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement*, mai 2013, pagination multiple et 14 annexes;

- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs*, septembre 2013, 77 pages incluant 5 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Plan d'urgence* – Édition du 25 février 2013, 57 pages incluant 11 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC ÉQUIPEMENT ET SERVICES PARTAGÉS. *Reconstruction du poste De Lorimier à 315-25 kV et lignes souterraines à 315 kV – Étude de potentiel archéologique*, mai 2013, 335 pages et 1 annexe;
- INSPEC SOL INGÉNÉRIE ET SOLUTIONS. *Rapport : M028989-E2 – Hydro-Québec – Caractérisation environnementale supplémentaire des sols – Restructuration du poste De Lorimier, 2135, rue Logan, Montréal, Québec*, 22 janvier 2013, 20 pages et 5 annexes;
- Lettre de M. Jacques Trépanier, d'Hydro-Québec Équipement et services partagés, à M. Hervé Chatagnier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 6 novembre 2013, concernant des réponses à la deuxième série de questions et commentaires, 1 page et 1 pièce jointe.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du mois de mars 2012. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

## RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



**Marie-Eve Fortin**, Biologiste M. Env.  
Chargée de projet  
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

